

## Le Liban : blocage local et bras de fer régional

*Fabrice Balanche*

*Maître de Conférences en géographie*

*Université Lyon 2*

Depuis novembre 2007 le Liban n'a plus de Président de la République, l'élection de son successeur a été mainte fois repoussée et la vacance risque encore de se prolonger plusieurs mois. Désormais la formation d'un gouvernement d'unité nationale avec un tiers de blocage pour l'opposition est moins un préalable à l'élection présidentielle que l'adoption d'une nouvelle loi électorale pour les élections législatives de 2009.

Nous assistons à des affrontements à Beyrouth entre partisans de l'opposition et de la majorité dans des quartiers mixtes ou aux limites des quartiers communautaires, malgré le déploiement de l'armée libanaise dans la capitale.

Au niveau international, l'échec du sommet de la ligue arabe à Damas en mars dernier, ne laisse pas présager une issue rapide du conflit libanais. L'attentisme prévaut en attendant le résultat des élections américaines de novembre et un éventuel changement de la politique américaine au Moyen Orient.

Malgré les blocages politiques, la situation économique libanaise est loin d'être désastreuse. Fin 2007, l'économie libanaise a retrouvé son niveau du premier trimestre 2006, soit avant l'attaque israélienne de l'été. Mais croissance économique ne signifie pas forcément développement comme le montre la grogne sociale actuelle.

En octobre 2007 nous avons vu la situation politique et économique du Liban dans le cadre du Moyen Orient : « Le Liban ou la triste réalité d'un Etat tampon ». Aujourd'hui nous nous focaliserons sur les problèmes internes au Liban, mais là encore dont l'issue dépend d'un déblocage au niveau régional.

- 1 – Le Liban renoue avec une forte croissance économique mais la population s'appauvrit.
- 2 – La présidentielle est liée à l'adoption d'une nouvelle loi électorale pour les législatives du printemps 2009.
- 3- Le scrutin par *caza* (petite circonscription) est une revendication des chrétiens.

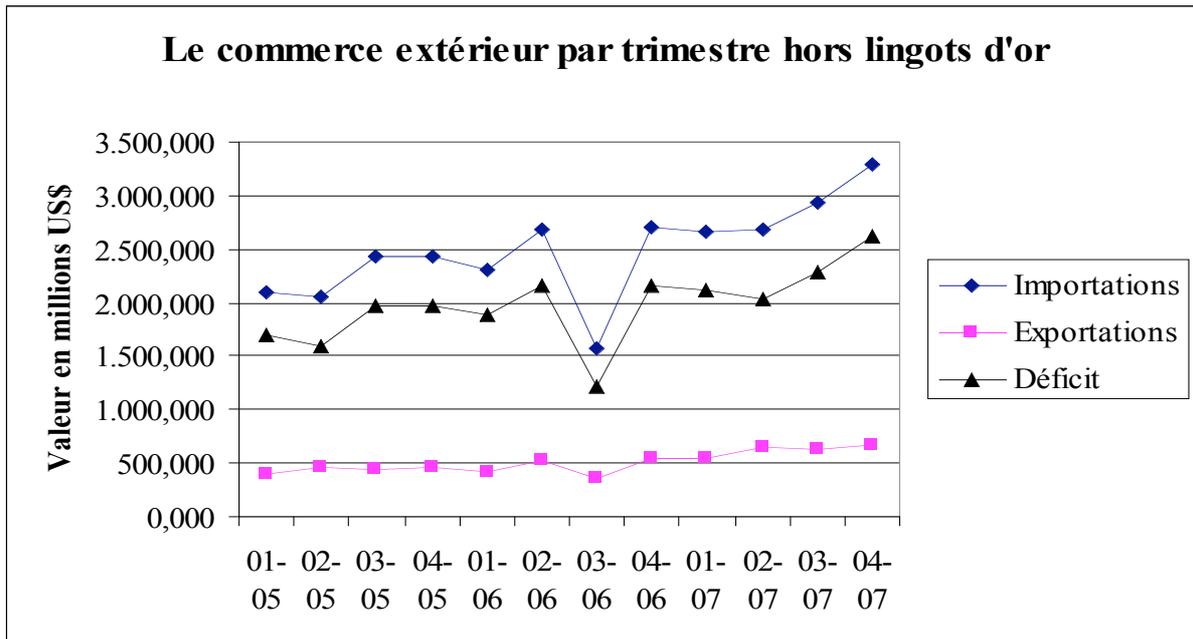
Conclusion : vers un déblocage régional après la présidentielle américaine ?

### **I – Le Liban renoue avec une forte croissance économique mais cela n'empêche pas l'appauvrissement de la population.**

L'économie libanaise ne porte pas si mal (2% de croissance selon le FMI en 2007). La croissance provient du dynamisme de la construction (reconstruction des infrastructures et des logements détruits lors du conflit de l'été 2006), la consommation, les services (TIC, ingénierie et publicité) qui se développe à l'exportation profitant de la demande des pays pétroliers de la région. Les banques libanaises enregistrent une augmentation de 30% de leurs profits (*Lebanon Weekly Monitor*, n°7, 2008) en 2007. Cependant la croissance économique se traduit par une augmentation des importations qui creuse le déficit du commerce extérieur (graphique 1). La balance des paiements est positive grâce à l'augmentation des remises des émigrés et de l'aide internationale (graphique 2).

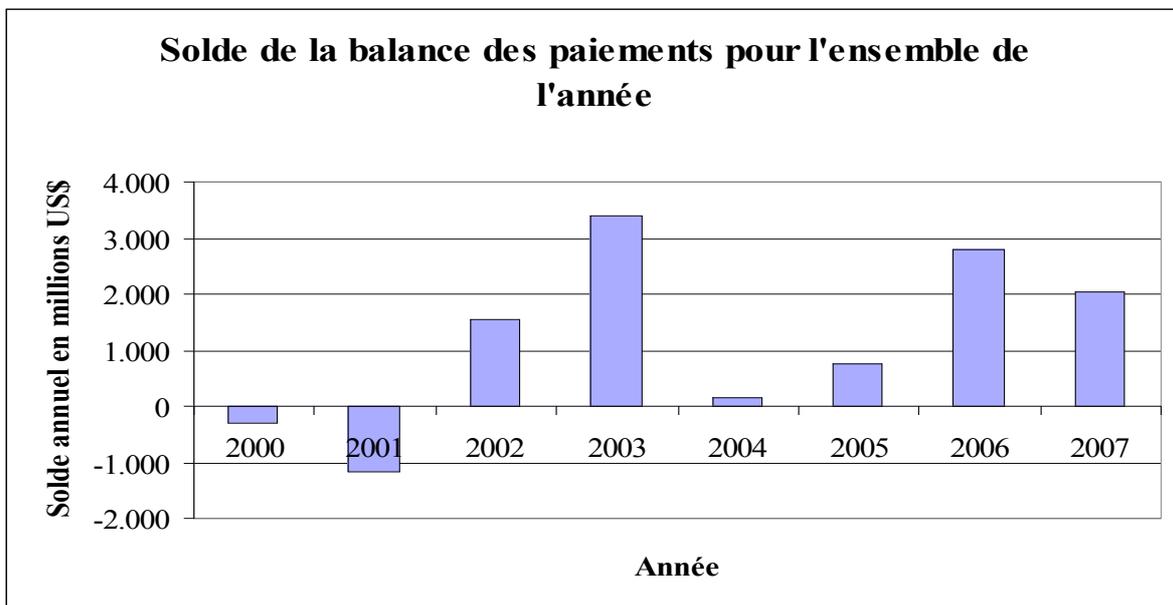
Les finances publiques se sont améliorées : + 20% par rapport à 2006, du fait de la hausse des revenus de la TVA (+20%) et de la téléphonie (+28%). Il faut aussi ajouter les aides de Paris III (500 millions de \$ sur les 2 milliards promis). Cependant on note une forte augmentation des dépenses publiques, en raison de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et du renflouement de l'EDL. Electricité du Liban souffre d'une mauvaise gestion chronique et depuis trois ans de la forte augmentation du prix des hydrocarbures. En 2007, l'Etat libanais a du transférer près d'un milliard de \$ à l'EDL (20% des dépenses de l'Etat, hors service de la dette, 4% du PIB).

Figure 1



Source: Douanes Libanaises

Figure 2



Source : Banque du Liban

Malgré ces performances, le niveau de vie de la population, notamment des couches les plus pauvres, se dégrade en raison d'une forte inflation qui touche surtout les produits de première nécessité (vêtements, produits alimentaires, énergie). L'Union des consommateurs du Liban estime la montée des prix depuis juillet 2006 à 43%. (La BDL parle de 7% en 2007 et reconnaît une forte augmentation : 5% au premier trimestre 2008). L'inflation est due à la baisse du \$ par rapport à l'Euro (les importations libanaises proviennent essentiellement de la zone Euro), à la montée du prix des matières premières et au niveau local à la multiplication par 4 des prix du gazole : 7500 LL (5\$) à

30 000 LL (20\$) le bidon de 20 litres. Le gazole et le fuel domestique) sont devenus plus cher que l'essence (26 900 LL les 20 litres).

L'ensemble des produits de consommation courante, en particulier l'alimentation et les transports en commun, sont victimes de l'augmentation de la hausse du gazole. Beaucoup de Libanais n'ont plus les moyens de se chauffer au fuel, et ils ne peuvent utiliser le chauffage électrique en raison des coupures quotidiennes. Or l'hiver fut très rigoureux cette année.

A titre d'exemple, j'ai un couple d'amis d'Ajaltoun (Kesrouan), le mari est couturier et la femme est cuisinière à Beyrouth. Ils gagnent 600 \$ par mois, pour se chauffer, ils ne peuvent plus se permettre d'acheter du fuel pour se chauffer. Le mari va couper du bois illégalement dans la forêt ou plutôt dans les taillis car il est difficile de parler de forêt dans cette partie de la montagne libanaise. Beaucoup de Libanais font comme lui. La police ferme les yeux car elle est consciente des difficultés de la population et il est impossible de surveiller tous les bosquets. L'électricité est coupée la moitié de la journée, ils doivent souscrire un abonnement à un générateur de quartier : 50\$ par mois pour 5 Ampères. Avec l'augmentation du prix des transports, les trajets quotidiens vers Beyrouth en minibus ou taxi service reviennent aujourd'hui à 120\$ par mois. Quant au budget alimentation de ces personnes il a augmenté de près de 50%, conformément à l'inflation des prix des produits de première nécessité. Entre le 1er et le 21 mars, une enquête de l'Union des consommateurs indique des augmentations impressionnantes pour les légumes 28% et la viande : 14% notamment.

**Tableau 1 : l'augmentation des prix de juillet 2006 à mars 2007.**

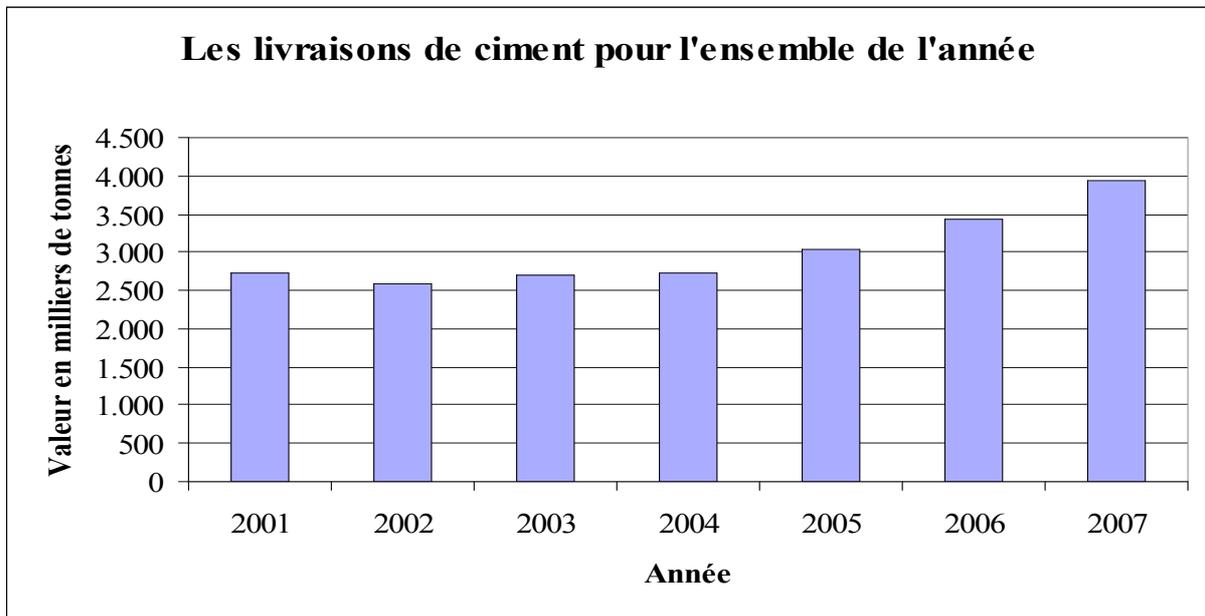
	juillet-2006	mars-2007	Augmentation
Riz	800	1550	93%
Sucre	750	1250	66%
Lentille	1100	2250	150%
Huile	4250	7500	76%
Yaourt	1500	2250	50%
Lessive	14250	16000	12%
Jambon	1400	1750	25%

Source : Union des consommateurs du Liban, *L'Orient le Jour*.

Le prix du pain reste à des niveaux raisonnables car l'Etat continue à fournir du blé subventionné aux minoteries mais comme tout ce qui est subventionné par l'Etat et distribué au secteur privé il se produit d'importants détournements. La farine subventionnée doit servir à faire le pain, mais les boulangeries l'utilisent pour faire des pâtisseries. Des boulangeries fermées ont rouvert pour l'occasion afin d'obtenir les bons de farine de l'Etat et la revendre la farine à leurs confrères qui sont toujours en activité (un excellent article de *L'Orient le Jour* du 4 avril 2008 explique la situation : « Boulangeries et minoteries se disputent la manne étatique » de Mahmoud Harb). En six mois le gouvernement a dû changer trois fois le système de subventions. A la moindre rumeur de pénurie les gens se précipitent dans les boulangeries et effectivement il se produit une pénurie

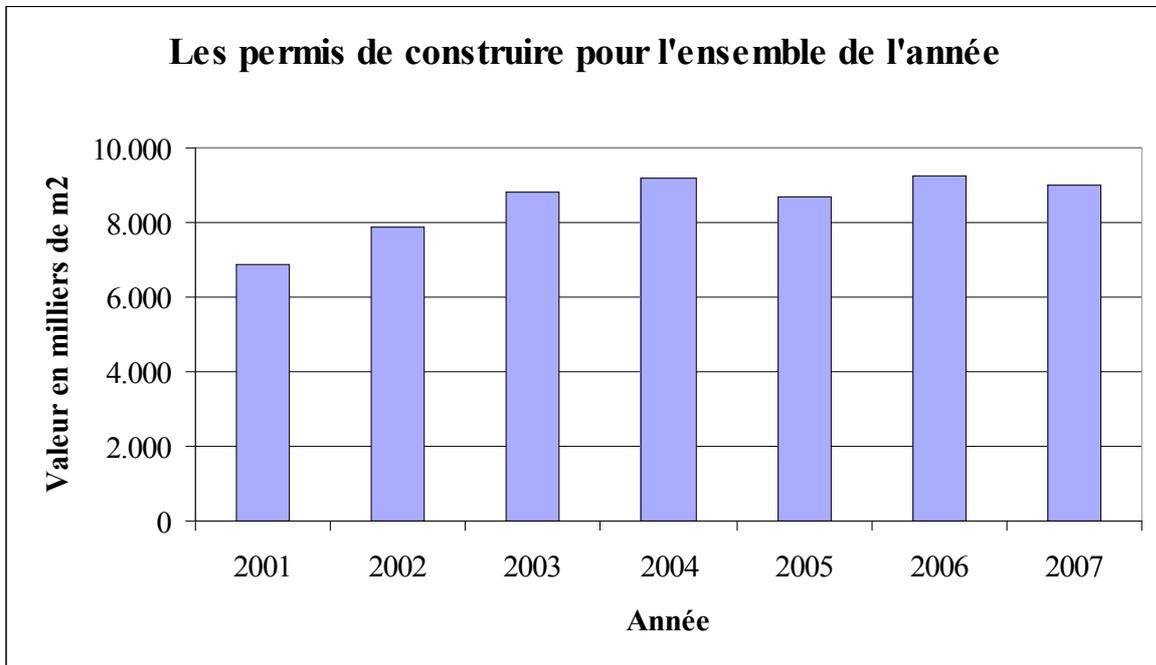
Le secteur de l'immobilier se porte très bien avec une augmentation de plus de 20% des transactions immobilières en 2007 par rapport à 2006 (figure 3 et 4). Cette dernière année malgré la guerre n'ayant pas été catastrophique (*Lebanon Weekly Monitor*). La demande des expatriés libanais soutient le marché de l'immobilier, d'autant que les Libanais sont de plus en plus nombreux à émigrer pour trouver un emploi. En 2007, on note une différence de 5% entre les arrivées et les départs à l'aéroport de Beyrouth. Outre l'immobilier, ils soutiennent la consommation intérieure, les activités touristiques (ils sont comptabilisés comme touriste) sauf l'hôtellerie puisqu'ils résident dans leur famille ou dans leur propre logement.

Figure 3



Source: Banque du Liban

Figure 4



Source: Ordres des Ingénieurs et Architectes de Beyrouth et Tripoli

## II – L'élection présidentielle est liée à une nouvelle loi électorale pour 2009

Depuis six mois c'est le statut quo. La majorité ne prend pas le risque de faire élire un président par seulement 50% des députés. L'opposition ne veut pas participer sans accord sur le tiers de blocage au gouvernement mais de plus en plus sur la loi électorale qui est le nœud du problème.

Bien sûr Michel Sleiman s'impatiente. En annonçant qu'il partira le 21 août au lieu du 21 novembre (il a droit à deux mois de congés) il rappelle à l'opposition que son successeur par intérim, après l'assassinat du Maronite François El Haj, sera Chawki El Mesri, un druze proche de Walid Joumblatt et donc de la majorité. Néanmoins ce n'est pas un rappel à l'ordre à l'opposition car il a déclaré à l'adresse de la majorité qu'il ne serait pas président d'un gouvernement de transition, sous-entendu dans l'état actuel de sa composition.

Que Sleiman quitte l'armée le 21 août ou le 21 novembre, qu'il soit en activité ou en retraite, cela ne l'empêchera pas d'être élu Président. Mais effectivement cela fait peur à l'opposition car Chawki El Mesri peut rester commandant en chef par intérim pendant longtemps : tant qu'il n'y a pas de Président car la nomination du nouveau commandant en chef doit porter la signature du Président de la République. L'armée qui est restée neutre jusqu'à présent, garante de l'unité nationale risque ainsi de basculer dans le camp de la majorité.

Finalement la majorité s'accommode très bien de ce blocage politique : l'économie libanaise a une croissance honorable. La nouvelle bourgeoisie libanaise enrichie durant la guerre civile et par la reconstruction du pays profite de la situation : immobilier, finances, import-export, consommation ... Elle compte aussi profiter de la privatisation de la téléphonie mobile dont l'appel d'offre a été lancé, ainsi que des détournements de l'aide internationale.

La classe politique libanaise est divisée entre ceux qui souhaitent un véritable Etat et ceux qui ne veulent qu'un conseil d'administration à la tête du pays. Aoun, le Hezbollah, le Parti Communiste, les Nassériens (dans lequel se trouvent beaucoup de sunnites hostiles à Hariri) et des notables dont les sunnites Karamé et Hoss, tous deux anciens premiers ministres désirent un Etat redistributeur, doté d'une véritable puissance régaliennne et capable de forger une nation libanaise. En revanche, le clan Hariri, les féodaux (Walid Joumblatt) et les chefs de guerre (Samir Geagea) souhaitent un Etat réduit à sa plus simple expression leur permettant d'exploiter le pays pour leur compte personnel et leur laissant une grande indépendance politique dans leurs fiefs. Certes nous trouvons des féodaux dans l'opposition qui ont une conception de l'Etat assez proche des dirigeants de la majorité : Samir Frangié (maronite du Nord, chef des Maradas), Michel Mur ou le druze anti Joumblatt : Arslan. Ce sont des raisons stratégiques qui les ont poussés dans l'opposition et non idéologiques.

Les membres de la majorité ont plus d'intérêt que l'opposition dans la vacance du président de la république, car cela peut lui permettre de bloquer les élections législatives de 2009, toute discussion sur la loi électorale.

### **III – La scrutin par caza : une revendication des chrétiens.**

Tout le monde se rend compte que le mode de scrutin et le découpage des circonscriptions électorales pour les élections législatives est le nœud du problème. La majorité qui a gagné en 2005 avec le découpage de la loi de 2000, adoptée avec l'aval des Syriens qui occupaient le pays, souhaite la conserver. En particulier Saad Hariri et Walid Joumblatt.

Le Liban compte 128 députés. Le nombre de députés est fixe par communauté (voir carte). Depuis les accords de Taef, le parlement est partagé entre 50% de députés chrétiens et 50% de députés musulmans (auparavant nous avions 60% de Chrétiens et 40% de Musulmans). Ceci n'est pas représentatif du corps électoral qui se répartissait en 2005 entre 42% de chrétiens, 58% de Musulmans. Le mode de scrutin est assez complexe car les partis politiques doivent présenter une liste respectant dans chaque circonscription la distribution des sièges entre communautés. Pour les électeurs le panachage est autorisé.

Prenons l'exemple du Chouf : la circonscription compte 2 Druzes, 2 Sunnites, 1 grec Catholique, 3 maronites. Toutes les listes doivent avoir au maximum cette répartition. Les électeurs peuvent panacher mais au maximum ils doivent respecter cette répartition sinon le bulletin est nul. Si vous votez pour 2 Druzes, 2 Sunnites et 3 Maronites en oubliant le Grec Catholique, c'est correct mais si vous mettez 4 Maronites c'est nul.

Le corps électoral du Chouf est composé de 40% Chrétiens et 60% Musulmans, mais l'abstention est forte chez les Chrétiens car la population chrétienne fut chassée par les druzes de Walid Joumblatt en 1982. Les Chrétiens ne reviennent guère voter dans le Chouf, d'autant plus que Walid Joumblatt verrouille le scrutin. Ce sont donc les musulmans (druzes et sunnites), contrôlés par le PSP de Walid Joumblatt, qui choisissent les députés chrétiens. Cette situation se répète au Nord, au Sud, dans la Bekaa, à Beyrouth. Au total une quarantaine de députés chrétiens sont choisis par les électeurs

musulmans car les circonscriptions électorales sont trop grandes pour éviter que leurs voix ne soient pas noyées par celles des musulmans. Seuls 4 députés musulmans se trouvent dans cette situation (Byblos et Baabda).

Le scrutin par grande circonscription : compromis entre le muhafaza (province) et le caza (canton), fut retenu pour favoriser la mixité communautaire, plutôt que les cazas trop homogènes sur le plan communautaire. Il faut éviter dans l'esprit de Taef que les chrétiens ne votent pour des chrétiens, les sunnites pour des sunnites, les chiites pour des chiites ... En réalité cela permettait d'avantager les alliés de la Syrie de l'époque, en particulier Walid Joumblatt dans le Chouf et Rafic Hariri à Beyrouth.

La revendication des Chrétiens est de pouvoir choisir leurs députés et par conséquent un scrutin par petite circonscription. C'est la position du Patriarche et des Forces Libanaises de Samir Geagea car les Forces Libanaises doivent leurs députés grâce à leur présence sur les listes Hariri en 2005 et ils s'aimeraient s'en émanciper sans pour autant perdre leurs sièges au profit des Aounistes. Jusqu'à présent le découpage en très petites circonscriptions heurtait les Musulmans qui dans ce cas exigeraient un nombre de députés proportionnels à la réalité du corps électoral. Le CPL a réussi à obtenir du Hezbollah qu'il soutienne la proposition d'une élection par caza, c'est un succès car le Hezbollah peut y perdre des députés. Dans le Sud et la Bekaa, des indépendants ont des chances d'être élus avec ce scrutin alors que dans une plus grande circonscription ils seraient noyés par le « rouleau compresseur Hezbollah-Amal ». C'est surtout le mouvement Amal qui perdrait des sièges avec les grandes circonscriptions, car ses candidats ont de forte chance d'être rayés au profit des indépendants.

Par conséquent l'opposition demande un scrutin par caza, conformément à la loi de 1960, qui fut proposée en 2005 par Samir Frangié, ex député de Zghorta, (voir carte) mais refusée au profit de la loi de 2000. Samir Frangié est actuellement un virulent défenseur de la loi de 2005, car aux dernières législatives, il a perdu son siège à Zhorgha alors qu'il avait les ¾ des voix du caza. Car les députés du caza « chrétien » de Zghorta, intégré dans une grande circonscription avec Tripoli, ville musulmane sunnite, sont ceux qui se trouvaient sur la liste conduite par le mouvement du Futur de Saad Hariri.

Avec la loi Frangié proposée en 2005 (la loi de 1960 réactualisée pour donner 50% des députés aux musulmans), la majorité actuelle ne devrait avoir que 40 à 45 députés, tandis qu'avec la loi de 2000, elle peut espérer 55 à 60 députés, voir une très courte majorité après quelques marchandages post électoraux.

Il faut changer le scrutin mais aussi refondre les listes électorales car nous sommes dans une situation pire que la Corse dans les années 1980. Les libanais votent dans le village de leurs arrières grands parents. Les émigrés ne peuvent voter depuis l'étranger en l'absence du vote par procuration et de l'organisation du scrutin par les consulats. Les élections s'étendent sur un mois, on commence un dimanche par Beyrouth, puis le dimanche suivant par le Nord, le Sud ... officiellement pour mieux surveiller le déroulement du scrutin et éviter les fraudes.

Pour l'instant c'est le statut quo. Pour l'opposition un coup de force ne servirait à rien sinon à ébranler l'économie libanaise et à s'attirer les foudres de la communauté internationale. Le statut quo peut durer. Seul un déblocage régional pourrait faire avancer les choses : un nouveau président américain qui négocie avec les Iraniens et les Syriens en suivant les recommandations du rapport Baker Hamilton. Il devra jeter du lest au Liban pour s'en tirer à bon compte en Irak. L'opposition a compris qu'il est meilleur pour elle d'attendre, qu'elle est gagnante à long terme et qu'elle peut compter sur la grogne sociale.

### **Conclusion : vers un déblocage régional après les élections américaines ?**

Un article récent du Figaro titrait : « Beyrouth centre d'une nouvelle guerre froide ». Il résume bien la situation du Liban. Le Liban, Etat tampon, est coincé entre la politique des Faucons de Georges Bush et l'Iran d'Ahmadi Nejar qui tient à assurer sa sécurité grâce la bombe nucléaire et lui redonner une influence régionale en rentrant dans le conflit Israélo-arabe grâce au Hezbollah (voir l'intervention à Cités Unies d'octobre 2007). Heureusement pour la tranquillité du Liban, il existe un autre Etat tampon dans la région : l'Irak.

La Syrie a peur d'être encerclée par les USA et Israël via le Liban, c'est une crainte depuis les années 1970. Elle n'a aucune confiance dans les Libanais depuis que la droite chrétienne, en particulier les

Phalangistes, qu'elle est venue secourir en 1976 contre les forces « palestino-progressistes » (Palestiniens et gauche libanaise), s'est retournée contre elle en s'alliant avec Israël en 1982.

On attend beaucoup dans la région de l'élection américaine. Les démocrates souhaitent une sortie rapide du conflit et le candidat républicain Mac Cain semble approuver le plan Baker Hamilton, c'est-à-dire une sortie rapide d'Irak et une négociation avec ses voisins pour sécuriser la région. Néanmoins le tribunal international chargé de faire la lumière sur l'assassinat de Hariri est bientôt en place. La Syrie va-t-elle être accusée ?

L'Iran et la Syrie n'ont aucune confiance dans la politique américaine. Il leur faudrait des preuves concrètes de leur volonté d'apaisement. L'Iran estime qu'il a le droit de se doter de l'arme nucléaire pour garantir sa sécurité, quant à la Syrie elle souhaite le retour du Golan. Le plan Baker Hamilton inquiète les Israéliens car ils souhaitent continuer leur politique unilatérale. Israël n'a pas l'intention de rendre le Golan d'où provient le tiers des ressources en eau du pays. Les grandes manœuvres militaires récentes, l'assassinat d'un dirigeant du Hezbollah à Damas en février dernier (Aimad Moughnyeh) et les violations fréquentes de l'espace aérien libanais contribuent à jeter de l'huile sur le feu. Nous savons qu'Israël est un allié autonome des USA et qu'il a souvent mis les USA devant le fait accompli.

#### Annexes :

- La distribution des sièges de députés par circonscription en 2000
- La distribution des sièges de députés selon la loi « Frangié » de 2005
- Les électeurs chrétiens et musulmans selon la loi « Frangié » en 2005
- La distribution de la population électorale par communauté en 2000